

Territoire

L'accompagnement de la filière mer : une priorité pour le Crédit Mutuel de Bretagne

Brest, le 7 avril 2022 - **Déjà présent aux côtés de celles et ceux qui font vivre l'économie maritime bretonne, le Crédit Mutuel de Bretagne décide de se doter d'une filière mer afin de renforcer ses expertises et son accompagnement en proximité.**

Une convergence d'enjeux pour la Bretagne et les Bretons

"Tout se joue dans les 5 prochaines années". Une entrée en matière directe et assumée par Sabine Coniglio Bouron, Directrice commerciale du Crédit Mutuel de Bretagne.

Les métiers de la mer connaissent actuellement de véritables bouleversements et doivent prendre en compte de nombreux enjeux réglementaires, concurrentiels, environnementaux, politiques, sociaux, afin de garder le cap.

S'intéresser à la filière mer, c'est s'intéresser à toutes les facettes de la Bretagne et à un secteur qui impacte la vie de chaque Breton : préservation du littoral, dynamisme économique, attractivité touristique, maintien d'un fleuron historique et d'une identité unique... Que ce soit pour les générations actuelles ou futures, il est nécessaire d'accompagner les transitions de la filière.

Ce sont ces convictions qui amènent aujourd'hui le Crédit Mutuel de Bretagne à créer une filière dédiée afin de **renforcer sa proximité territoriale et ses expertises auprès de métiers qui en demandent de plus en plus**. La banque territoriale poursuit ainsi un des engagements majeurs de son plan stratégique et de sa raison d'être en **"accompagnant les transitions de ses clients, des précurseurs aux plus fragiles"**.

Une nouvelle filière certes, qui s'ancre néanmoins sur un existant solide : aujourd'hui, plus d'un millier de professionnels du secteur font confiance au Crédit Mutuel de Bretagne avec, par exemple, près d'un patron-pêcheur sur 5 déjà client du Crédit Mutuel de Bretagne. **L'encours de crédits approche les 100 millions d'euros** et les expertises de pointe sont reconnues sur certaines activités, comme la conchyliculture dans le Morbihan, la mytiliculture en Ille-et-Vilaine, la pêche en pays bigouden, ou la course au large.

La proposition de valeur du Crédit Mutuel de Bretagne réside donc dans la **volonté de construire une dynamique durable - avec et pour les acteurs de la filière - et participer au rayonnement de la Bretagne de demain.**

Une proposition complète au service des acteurs de la filière

La nouvelle filière mer de la Fédération **s'adresse à tous les acteurs de la mer**, nombreux en Bretagne: la pêche et l'aquaculture évidemment, le nautisme, le transport et le fret maritime, la construction et les infrastructures navales, la valorisation des algues, les énergies maritimes renouvelables et l'innovation.

Elle englobe une nouvelle organisation, un accompagnement commercial spécifique, une offre existante ayant vocation à s'enrichir, et une expertise dédiée pour répondre, notamment, aux enjeux liés à l'innovation et aux transitions environnementales du secteur.

Un des atouts principaux de cette filière repose sur une **organisation décentralisée au plus près de nos clients, avec la nomination de responsables clientèle mer dans chaque département et d'administrateurs référents**. Cette organisation permettra de faciliter la mise en relation entre les acteurs économiques du périmètre mer.

"La création de cette filière mer est une évidence pour le Crédit Mutuel de Bretagne, une prolongation naturelle de notre savoir-faire et une réponse aux attentes croissantes de nos clients, mais aussi des citoyens bretons concernés par l'avenir de la Bretagne. Déjà très impliqués localement, de la terre à la mer, nous confirmons, avec cette filière, notre ambition d'être une banque contribuant à un impact positif sur son territoire."

Philippe Rouxel - Directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne.

"S'inscrire en proximité des acteurs de la vitalité locale et les écouter pour faire évoluer nos fonctionnements sont des caractéristiques de l'identité coopérative du Crédit Mutuel de Bretagne. Dans ce domaine d'activité majeur de la première région maritime de France, nous nous engageons concrètement aux côtés de ceux qui font vivre notre territoire unique et participons ainsi à son rayonnement. C'est une grande source de fierté pour nos administrateurs et nos collaborateurs".

Patrick Le Provost - Président du Crédit Mutuel de Bretagne.

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 309 points de vente, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, 2 030 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des agriculteurs, des professionnels, et des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées.

Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact presse : Laure Duchateaux – 02.98.00.24.44 – laure.duchateaux@arkea.com